



Protestants en Pays d'Aix



Pouvoir

Assemblée générale du 24 mars 2019 (Pré-AG du 13 mars)

Au cas où il ne vous serait pas possible de participer à l'assemblée générale, nous vous invitons à remplir et faire parvenir dès à présent le pouvoir ci-dessous, étant rappelé que ce pouvoir ne peut être donné qu'à une personne elle-même inscrite sur la liste des membres, et que chaque membre présent ne peut disposer que d'un pouvoir (les pouvoirs reçus en blanc seront répartis entre les membres présents à l'assemblée générale).

Je soussigné(e) NOM..... Prénom

Demeurant

.....

Membre de l'association **Église protestante unie du Pays d'Aix-en-Provence**

Donne pouvoir à NOM Prénom

également membre de l'association, pour participer en mon nom aux délibérations et votes lors de l'assemblée générale du 13-24 mars 2019

A Le

Signature, précédée de la mention manuscrite " bon pour pouvoir "